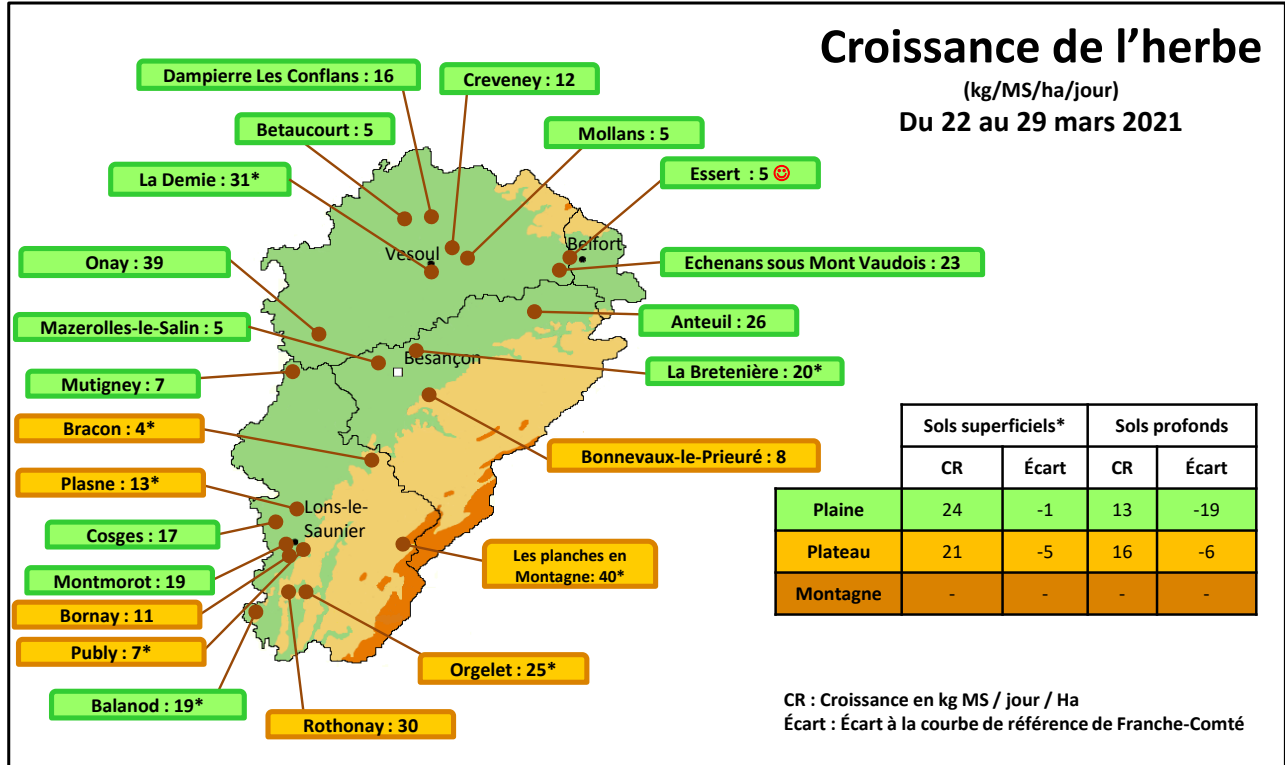


Météo de l'herbe du 30 mars 2021

Conditions de pousse printanières.

Les conditions météo des deux semaines précédentes ont maintenu une dynamique de pousse frileuse. Mais le printemps est là avec le retour de l'ensoleillement et la hausse des températures, ce qui devrait engendrer un coup d'accélérateur de la pousse de l'herbe. Dès que l'herbe atteint 8 cm de hauteur sur sol porteur, d'abord en plaine et sur les premiers plateaux, mettez les animaux à l'herbe avec une transition alimentaire.



Repères conduite du troupeau : 22 au 29 mars 2021

	39 Foin	39 Ensilage	25-90 Foin	25-90 Ensilage	70 Foin / Enrubannage	70 Ensilage
Lait moyen / vache traite (kg)	23,5	25,5	24,8	26,6	23,2	27,6
TB Moyen (g/kg)	37,9	40,4	38,4	41,2	39,0	40,3
TP Moyen (g/kg)	32,7	34,1	33,1	33,9	33,5	34,0
Valorisation ration de base (kg)	10,9	12,3	11,9	12,4	11,6	11,7
Coût HFPE (€ / 1000 kg lait)	76,8	77,0	78,0	86,0	61,0	83,5
g de concentrés / kg de lait	247	243	240	231	201	265

Point de vue des éleveurs du GAEC Monnier à Essert 90

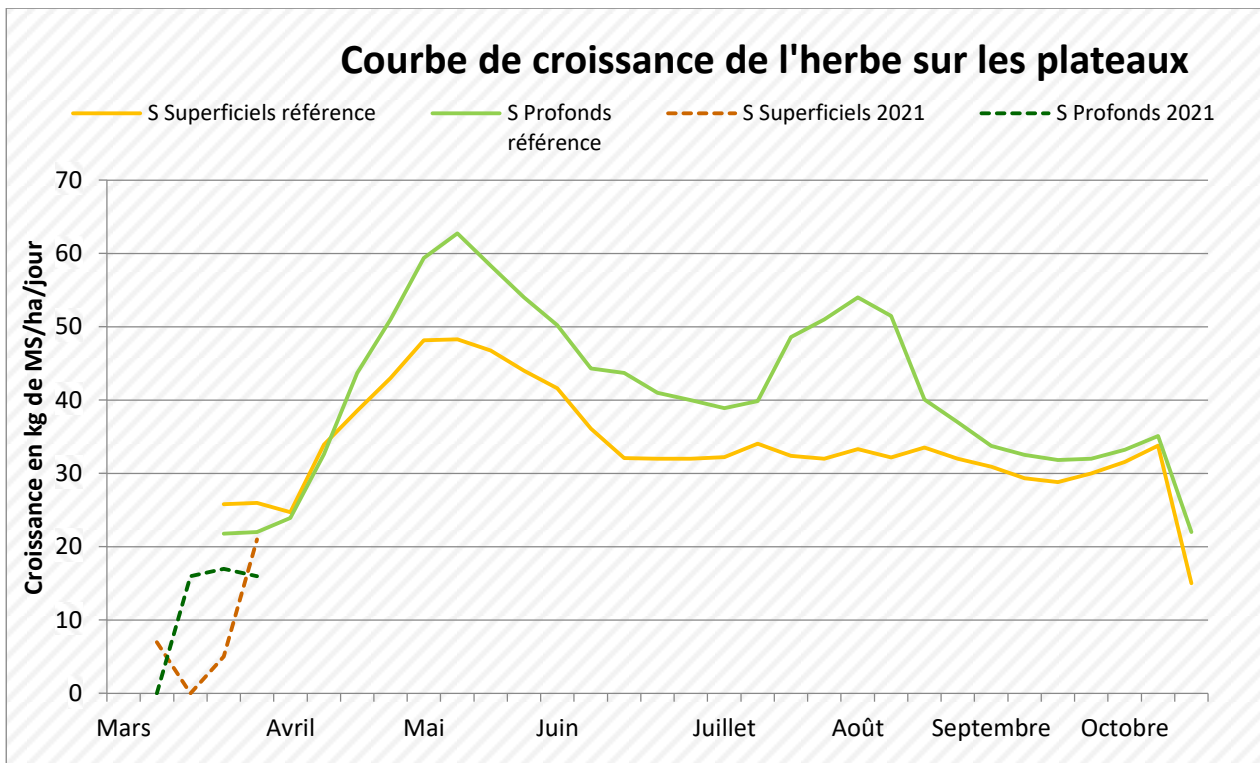
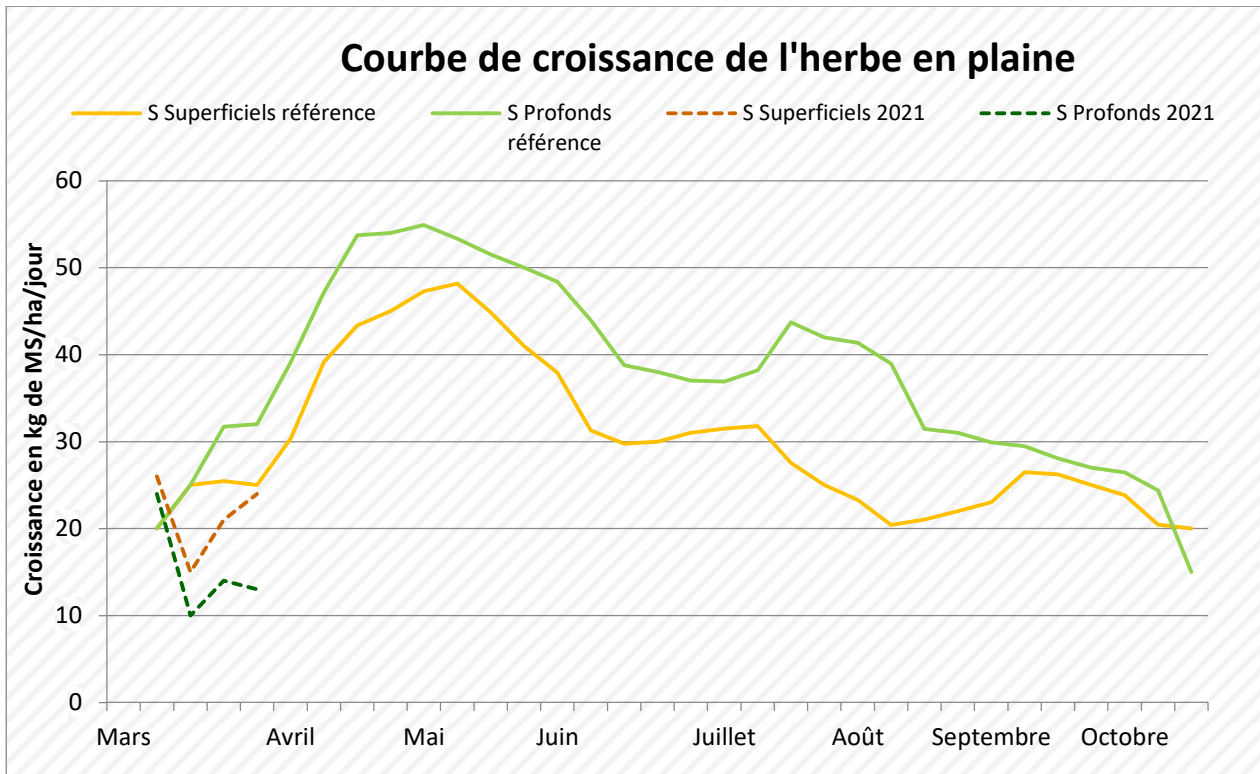
Notre troupeau compte 57 vaches laitières. Nous leur distribuons 20kg d'ensilage maïs, le reste se compose de foin et de regain. Pour la complémentation, 3kg de céréales et 1,5kg de tourteaux assurent l'équilibre. Après avoir épandu du fumier et du lisier cet hiver sur les pâtures, le démarrage de la pousse d'herbe s'est fait attendre. Depuis, nous avons sorti les vaches une demi-journée le 10 mars avant que neige, pluie et froid ne s'invitent retardant ainsi le déprimage. La portance des pâtures et les hauteurs d'herbe <5cm ne le permettent pas. Nous nous posons beaucoup de questions sur la suffisance de nos stocks fourragers car les dernières années ont mis à mal les quantités de report. Tout devra se jouer sur le pâturage et les récoltes au printemps.

Retrouvez le dernier épisode de Radio Prairies sur la [chaîne YouTube du Groupe Herbe Franche-Comté](#)

Groupe Herbe Franche-Comté

Réalisé avec le soutien financier de :





Réalisé avec le soutien financier de :



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**